

MOBILITÉ

Prendre le train vers Luxembourg coûtera 13,50€ en moins par mois

lundi 6 novembre 2017 17h08 - Ly.P. - L'Avenir



Les ministres François Bellot, pour la Belgique, et François Bausch, pour le Grand-Duché, ont signé lundi après-midi à Arlon une lettre d'intention visant à renforcer la coopération ferroviaire entre les deux pays.

À partir du 1er décembre, prendre le train vers le Grand-Duché coûtera 13,50€ en moins par mois. C'est l'une des mesures prises entre la Belgique et le Grand-Duché pour renforcer l'attractivité de l'offre ferroviaire transfrontalière.

Les ministres François Bellot, pour la Belgique, et François Bausch, pour le Grand-Duché, ont signé lundi après-midi à Arlon une lettre d'intention visant à renforcer la coopération ferroviaire entre les deux pays.

La baisse du coût des abonnements mensuels sera prise en charge par le Grand-Duché (soit un effort estimé à 300 000€).

En contrepartie, la SNCB mettra gratuitement à la disposition des détenteurs d'un abonnement domicile-travail Belgique-Luxembourg, des parkings gratuits à proximité des gares. Et ce dans toutes les gares de la province. Dans les faits, seuls les parkings SNCB d'Arlon sont payants.

Par ailleurs, l'offre Flex Pass – M-Pass sera plus flexible. Une version trimestrielle du Flex Pass sera lancée à partir du 1er décembre. À partir de cette date, le début et la fin de validité du M-Pass et du Flex Pass ne doivent plus obligatoirement coïncider.

Ces mesures seront évaluées après un an de mise en œuvre. Elles seront accompagnées d'une campagne de communication et de sensibilisation, notamment au sein des entreprises grandes-ducales qui emploient des frontaliers belges. Ils sont presque 40 000 à passer chaque jour la frontière, mais seulement 5,3% d'entre eux utilisent les transports en commun.

Le park and ride de Viville? S'il n'est pas oublié, sa mise en œuvre n'est pas pour tout de suite. Il faut au préalable que les travaux de modernisation de la ligne 162 soient terminés. Le projet ne reviendra donc pas sur la table avant fin 2019, début 2020.